



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site Internet de la
Commune : <http://www.lamottewarfusee.fr/>

Rappel des animations à venir

Fermeture de la Mairie - Fêtes de fin d'année

La mairie sera fermée

du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018. Réouverture le lundi 8 janvier 2018

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

M. le Maire au 06 07 19 31 33 ou M. le 1^{er} Adjoint au 06 26 15 32 90



Colis des aînés 2017

La distribution à domicile des colis des aînés
aura lieu le :

samedi 16 décembre 2017
à partir de 10 h.

En cas d'absence, le colis sera stocké à la mairie
et remis à la personne lors d'une permanence de
mairie.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer,
contactez la mairie au 03 22 42 31 50



Vœux du Maire 2018

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le

Vendredi 12 janvier 2018

à partir de 18 h 30

en la salle polyvalente « le Santerre »

19 h 00 : Mot du Maire,
20 h 00 : Vin d'honneur



2018

Nous vous souhaitons

UNE TRÈS BELLE ANNÉE

Dates à retenir - Médiathèque « Croq'Pages »

Soirée Jeux de société

Le samedi 16 décembre 2017

de 17 h 00 à 21 h 00



Pour plus de renseignements sur ces manifestations
n'hésitez pas à consulter le site Internet de la
médiathèque « Croq'Pages »

Bébé lecteurs

05 décembre 2017

09 janvier 2018

13 mars 2018

15 mai 2018

06 février 2018

03 avril 2018

05 juin 2018

Horaire : de 9 h 30 à 10 h 15

Intervenante : Vanessa (06.14.59.96.85)

**Entrée libre et gratuite sans
réservation**



LE RECENSEMENT AURA LIEU À LAMOTTE-WARFUSÉE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population 2018 commencera à partir du 18 janvier et ce jusqu'au 17 février 2018.

Les agents recenseurs qui passeront chez vous pour cette mission sont :

Madame Claire DAMIS et Monsieur Jean-Marc OPRON

Ils tourneront dans le village à partir du 1er janvier.

Toutefois, le recensement commencera véritablement le 18 janvier.

Ils seront munis d'une carte officielle avec photo. Merci de votre collaboration.

CAMBRIOLAGES ET VOLS SOYEZ TRES VIGILANTS

Vu la recrudescence des vols sur notre territoire et notamment les stratagèmes utilisés par les auteurs, il convient de faire appel à votre plus grande vigilance !

Dernièrement, des auteurs de vols dans les environs ont prétendu être des POLICIERS. Hors sur nos secteurs l'intervention des policiers se fait uniquement avec la compagnie des gendarmes. Les stratagèmes utilisés sont souvent enclins à mettre les gens en confiance

D'une manière générale, toutes les personnes qui se présentent dans notre Commune doivent avoir une carte professionnelle, un uniforme qui les identifie formellement, et surtout un véhicule sérigraphié.

Si la ou les personnes qui se présentent chez vous ne sont pas identifiées comme telles il y a de fortes chances que les intéressés usurpent une fonction, et que le seul attrait soit les valeurs financières ou objets précieux que possèdent les personnes visitées. Il convient d'avertir rapidement les services de gendarmerie.

Le meilleur moyen, composez le 17. Vous pouvez éventuellement vous adresser à M. DEHURTEVENT, Maire (06.07.19.31.33) qui en cas de doute contactera la gendarmerie pour savoir si une intervention est en cours.

Ces recommandations sont également valables pour les vendeurs de calendriers, les agents qui effectuent des sondages ou toutes autres personnes qui se disent missionnées pour faire un relevé chez vous ou dans la propriété, nous vous renouvelons les recommandations d'usage, en particulier, **ne laissez entrer personne si vous ne la connaissez pas.**

Notez que, les commerciaux faisant du porte à porte doivent vous présenter une carte certifiée par la mairie.

